

Compte rendu du comité syndical du 11 septembre 2012

Étaient Présents: Bernard MATHIEU, Christian REYNAUD, Patrick AUBIN, Marie France DURAND, Max VASELI, Jean Claude GAST, Marc MICHEL, Jean Paul AUBERT, Albert MOULLET, Brigitte MONTET, Jean Paul JOUVE, Patricia MORHET-RICHAUD, Gilles LOISELEUX, Maurice CHAUTANT.

Excusés : Claude BILHET, Stéphanie BOUVIER, Jean Pierre BOIVIN, Jean Pierre TEMPLIER, Daniel ROBERT

ORDRE DU JOUR:

- Validation du compte rendu du précédent comité syndical
- Travaux renouée Petit Buëch
- Travaux renouée Lus la Croix Haute
- Ligne de trésorerie
- Document unique
- Marché de travaux restauration ripisylve
- Avenant convention LRS
- Questions diverses

1 APPROBATION DU PRÉCÉDENT COMPTE RENDU

Le compte rendu du comité syndical du 12 juillet 2012 est validé à l'unanimité.

2 TRAVAUX RENOUÉE PETIT BUËCH: DÉLIBÉRATION ATTRIBUTION MARCHÉ RENOUÉE ET ACTUALISATION SUBVENTION

Carolyne VASSAS explique qu'une consultation pour réaliser les travaux d'élimination mécanique de la renouée du Japon sur le Petit Buëch s'est déroulée entre le 12 juillet et le 20 août 2012. L'offre retenue après négociation par la CAO du 11 septembre 2012 atteindra un montant de 148 155,06 € HT.

La délibération du 11 mars 2010 indiquait la plan de financement suivant, pour un **montant global de 140 200 €HT:**

- 50 % FEDER: 70 100 €HT
- 30 % Conseil Régional PACA: 42 060 €HT
- 20 % Autofinancement SMIGIBA: 28 040 €HT

Les dépenses prévues par poste étaient les suivantes :

- maîtrise d'œuvre et assistance technique : 18 600 €HT
- Chantier test concassage-bâchage : 5 000 €HT
- **Travaux sur l'ensemble du linéaire : 50 200 €HT**
- Busage canal Moulin : 30 400 €HT
- Technique de fauche (cimetière Veynes) : 33 000 €HT
- Communication et sensibilisation : 3 000 €HT

Le poste à actualiser dans le nouveau plan de financement est celui des « Travaux sur l'ensemble du linéaire».

Les co-financeurs acceptent l'augmentation de l'enveloppe des travaux car le montant proposé à l'époque ne tenait pas compte de l'inventaire des massifs, de la technicité nécessaire pour réaliser les travaux, la création d'accès aux massifs, piquetage des massifs.

A cette discussion, s'ajoute les problèmes de trésorerie.

Antoine GOURHAND, après s'être rapidement présenté, détaille les montants de l'ensemble des travaux qu'il faudra payer d'ici la fin de l'année ainsi que les rentrées attendues.

Martine BARBET se demande si on ne peut pas demander les avances de 30%.

Cindy CHAIX lui répond que les avances ont déjà été demandées du fait de l'étalement de ces actions sur plusieurs années.

Carolyne VASSAS informe l'assemblée qu'une ligne de trésorerie a été demandée à la banque postale et au crédit agricole et que la Caisse d'Épargne n'a pas pu nous augmenter le montant de notre ligne de trésorerie actuelle qui est de 77 000€.

Albert MOULET s'interroge sur le taux qui sera appliqué.

Brigitte MONTET affirme que quelque soit le taux, il faudra quand même prendre une ligne de trésorerie.

Albert MOULET veut savoir si cette situation est chronique ou passagère, et pourquoi on a pas fait un prêt.

Carolyne VASSAS lui dit que cette situation est chronique et que l'on a déjà un prêt (125 000€ à rembourser en mars 2014).

Christian REYNAUD se questionne sur l'augmentation des dépenses concernant les travaux de renouée.

Carolyne VASSAS lui explique que cela vient de la technicité et de la complexité des travaux.

Martine BARBET se demande comment vont être répartis les travaux.

Carolyne VASSAS précise qu'une partie des travaux seront faite en 2012 et le reste en 2013.

Christian REYNAUD veut savoir si l'éradication est garantie.

Carolyne VASSAS l'informe qu'il y a eu 99% de réussite lors du chantier test.

Patrick AUBIN fait remarquer que les financeurs acceptent de financer cette action cette année mais que si on repousse à l'année prochaine leurs aides ne sont pas garanties.

Albert MOULET se questionne sur l'entreprise retenue suite à la CAO.

Carolyne VASSAS lui répond que c'est l'entreprise Guiramand qui a été choisie.

Projet de délibérations :

- Attribution du marché à l'entreprise retenue par la CAO du 11/09/2012 pour un montant à préciser.
- Validation du nouveau plan de financement
- Autorisation d'actualisation les dossiers de demande de subvention au titre du FEDER et du Conseil Régional PACA avec le plan de financement présenté ci-dessus

Ces délibérations sont validées à l'unanimité sous réserve de l'obtention de la ligne de trésorerie.

3 TRAVAUX RENOUÉE LUS-LA-CROIX-HAUTE

Les travaux d'élimination mécanique de la renouée du Japon doivent également être menés à Lus-La-Croix-Haute en 2012 pour une cohérence générale de l'opération. De plus, l'urgence des travaux est visible sur plusieurs massifs situés sur un talus de berge en rive droite au niveau de la déchetterie et fortement sollicité par le Buëch. Ces travaux sont estimés à deux journées.

Projet de délibérations :

- Autorisation d'engager un MAPA pour la réalisation des travaux renouée à Lus-La-Croix-Haute
- Autorisation d'engager et signer le marché dans le cadre de cette opération

Ces délibérations sont votées à l'unanimité.

4 LIGNE DE TRÉSORERIE

Afin de pouvoir assurer les opérations engagées cette année et subvenir aux besoins de fonctionnement du SMIGIBA pour le reste de l'année 2012, il est nécessaire de contracter une ligne de trésorerie supplémentaire d'un montant de 160 000 € minimum / 200 000 € maximum qui permet d'honorer les factures dans l'attente du versement des subventions.

L'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant maximum de 200 000 € est acceptée à l'unanimité.

5 DÉLIBÉRATION DOCUMENT UNIQUE

Le SMIGIBA a délibéré le 2 mai 2012 pour que le CDG05 assiste le SMIGIBA dans l'élaboration du Document Unique. Après rencontre du CDG05 le 26 juillet 2012, il s'avère que le CDG05 peut élaborer le document unique, pour un montant de 150 euros.

Projet de délibération :

- Autorisation président à signer la convention pour l'élaboration du document Unique par le centre de gestion 05
- Inscription des crédits nécessaires au budget

Ces délibérations sont votées à l'unanimité.

6 MARCHÉ TRAVAUX RESTAURATION RIPISYLVE

La CAO s'est réunie le 8 août 2012 et a attribué le marché de restauration de la végétation des berges – campagne 2012 à la Société Forestière de la Durance pour un montant total de 56 595 €HT.

Projet de délibération :

- Désigner l'entreprise Société Forestière de la Durance retenue lors de la CAO du 8/08/12
- Engager et signer le marché de travaux pour un montant de 56 595 €HT

Les membres du Conseil Syndical valident ces délibérations à l'unanimité.

7 AVENANT CONVENTION LRS

Les travaux réalisés par LRS dans le cadre de l'action de restauration de la végétation sont plus importants que prévus. 15 journées ont déjà été réalisées, il manque 15 journées à 750 €TTC pour terminer les tronçons programmés en 2012 (11 250 €TTC).

L'avenant à la convention pour 15 jours supplémentaires de travaux à 750 €TTC / journée est accepté à l'unanimité.

8 QUESTIONS DIVERSES

- Délibération à rattacher: Plan de gestion identique à celle du 12 juillet 2012 avec des montants en TTC.
Délibération votée à l'unanimité.
- Délibération à rattacher: demande de subvention AE, CRPACA, CG05 pour année 2012-2013 action C2.5 et passation du marché (annule et remplace la délib validée le 22 décembre 2010).
L'assemblée délibérante accepte à l'unanimité.
- Délibération à rattacher: Lancement action C2.1 sur la définition de la stratégie de communication du Smigiba.

Carolyne VASSAS précise que cette action a été demandée par les financeurs et qu'ils veulent qu'on fasse appel à un bureau d'études.

Christian REYNAUD se questionne sur les retombées en cas de non respect du contrat.

Carolyne VASSAS rétorque que le risque serait l'arrêt des subventions dans le cas d'actions de communication.

Patrick AUBIN fait remarquer que c'est une étude supplémentaire qui n'est pas nécessaire..

Albert MOULLET veut savoir le prix de l'étude.

Carolyne VASSAS informe l'assemblée que des devis seront demandés à l'automne pour déterminer le montant de l'étude.

Maurice CHAUTANT propose qu'on lance la consultation et après on verra selon le montant si on continue ou pas.

Les élus votent à l'unanimité pour le lancement de la consultation.

- Extension CC des Hautes Baronnies : Eygalayes (anciennement adhérente à la CC Ribiers – Val de Méouge)

- Avancée des travaux ripisylve, accès renouée
- Début travaux Barrage des Chambons → Polder le 12 septembre 2012
- Pont Bleu à Saint Julien
- Recrutement de l'Avocat pour étude dans le projet de rapprochement SIEM/SMIGIBA (Cabinet Plunian)
- Avis du smigiba à donner pour les travaux entretien de la Béoux
- Fauche de la roselière au marais de Manteyer: début des travaux la semaine prochaine.
- Protection de berge: l'Etat après s'être désengagé financerait si un plan de submersion rapide (PSR) est établi.
- Animation : participation fête mycologique à Lus-La-Croix-Haute (7/10/12) et organisation randonnée autour de la rivière à Lus-La-Croix-Haute le samedi 21/10 dans le cadre de la démarche participative autour de la renouée à Lus-La-Croix-Haute.
- Journée Fête de l'eau suite à l'action sensibilisation scolaire : grand public (se rattacher à une fête de l'eau autour d'un plan d'eau) ou dans école (peu valorisation du SMIGIBA)? A choisir en fonction de l'étude « Définition de la stratégie de communication du smigiba »
- Journée du patrimoine: samedi 15 septembre sortie nature au marais des Iscles à Veynes.
- Distribution de la plaquette d'information du site Natura 2000 « Marais de Manteyer »

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 19h30.